

## **Pré-requis à l'hospitalisation dans un même service des patients identifiés COVID+ et des patients non infectés**

---

**Remarque préliminaire :** Il peut être plus facile pour des raisons opérationnelles de **regrouper** les patients COVID+ dans des secteurs ou des services dédiés. Néanmoins, si l'hospitalisation dans un même service de patients COVID+ et de patients non infectés est nécessaire, par exemple du fait de l'expertise médicale de ce service, il est souhaitable d'organiser à l'avance le service et son personnel.

**Cette organisation doit être validée avec l'Equipe opérationnelle d'Hygiène (EOH) de l'établissement.**

### **Pré-requis pour le service**

- Il est préférable que le service ait une disposition géographique permettant la séparation en deux secteurs ou unités : l'une pourra être dédiée aux patients COVID+ et l'autre pourra être réservé aux patients connus pour ne pas être infectés. La taille des deux secteurs (nombre de lits) pourra évoluer dans le temps. Cette sectorisation permettra de grouper les soins pour les patients de chacun des deux secteurs.
- Il est recommandé de disposer de chambres seules (1 lit) avec cabinet de toilette individualisé. Il ne faut pas mélanger patient(s) COVID+ et patient(s) non infectés dans une même chambre, mais les chambres à 2 lits peuvent héberger deux patients COVID+.
- Les locaux du service, essentiellement les chambres, doivent être aérés : système de traitement d'air avec un niveau de renouvellement horaire suffisant ou possibilité d'ouvrir les fenêtres.
- Les chambres ne sont pas en sur-pression.
- L'ensemble des locaux doit être intégré dans la réflexion de sectorisation pour les deux types de patients (postes de soins, pharmacie locale, stockage, utilités, bureaux ...). Une organisation rigoureuse doit être mise en place pour les locaux partagés entre le secteur COVID+ et le secteur non-COVID.
- Le matériel nécessaire pour appliquer les précautions d'hygiène (voir ci-dessous) doit être prévu en qualité et quantité suffisante. Il est souhaitable que le matériel et les tenues utilisées soient spécifiques et stockés dans des endroits différents pour les deux secteurs.
- Il faut bien identifier les locaux qui vont être utilisés par le personnel (salle de soins, salles de détente, bureaux) et vérifier qu'ils sont assez grands afin d'éviter la contamination croisée entre personnel. On peut si besoin en limiter l'accès en nombre de personnes et en durée.
- Il est souhaitable de séparer géographiquement le secteur COVID+ du secteur où peuvent être hospitalisées des personnes ayant des facteurs de risque de développer une forme grave d'infection par le SARS-CoV-2 (ex. âge  $\geq$  70 ans, pathologies cardiovasculaires ou respiratoires ou rénales chroniques, diabète insulino-dépendant, obésité morbide, immunodépression, cancers...)

## Pré-requis pour le personnel

- Le personnel médical et non médical doit être en nombre suffisant, jour et nuit, pour pouvoir s'occuper séparément des deux secteurs et du nombre de patients qui y sont hospitalisés. En cas de personnel commun, il faut adopter le principe de la marche en avant, allant du secteur non-COVID vers le secteur COVID+.
- Les professionnels médicaux et non médicaux doivent avoir bénéficié d'une formation adaptée pour les mesures de prévention de la transmission croisée. Il faut insister sur la gestion des équipements de protection individuelle (EPI), en particulier leur port et leur retrait qui doit être adapté et sécurisé (voir figure). Le personnel a l'obligation de porter un masque chirurgical ou masque de soin en continu durant sa présence dans la structure de soins.
- Le service doit effectuer une surveillance quotidienne du personnel (absence de symptômes, suivi des précautions) et des patients connus pour ne pas être infectés afin d'éviter tout risque de transmission fortuite.

## Mesures d'hygiène

**Les précautions d'hygiène mises en place doivent être validées avec l'Equipe opérationnelle d'hygiène de l'établissement, et être évaluées régulièrement.**

**Les mesures barrières et les précautions standard doivent être appliquées en continu.**

**Pour les patients COVID+, il faut associer**

- Précautions complémentaires gouttelettes **ET**
- Précautions complémentaires contact

Ces précautions sont à appliquer jusqu'à la fin de l'isolement : soit J+14 pour les patients non immunodéprimés atteints d'une forme sans gravité, soit J+24 pour les patients atteints d'une forme grave ou hospitalisés en réanimation/unité de soins intensifs ou immunodéprimés ( voir les deux modèles de fiches sur le transfert des patients COVID+ publiées par le CNP-BAIH selon le texte du HCSP du 23 octobre 2020, <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=934>).

**Pour les patients non infectés**, les précautions standards sont appliquées sauf dans les cas nécessitant des précautions complémentaires (BMR, BHRe, autre infection respiratoire, autre pathologie infectieuse).

**Des affiches rappelant les précautions** complémentaires d'hygiène doivent être disposées pour le personnel et pour les visiteurs.

Il est recommandé que le personnel médical et non médical du service, a fortiori les personnes qui interviennent dans le secteur COVID+, ait reçu une **formation spécifique à l'application des précautions complémentaires**, comprenant en particulier l'utilisation des équipements de protection individuelle.

Exemple d’affiche pour les conseils d’utilisation des d’équipements de protection individuelle (EPI) par le personnel

